

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CÔTES DE MEUSE WOËVRE

AUTOMNE 2015
le mag'
#06



ACTUALITÉS

JOURNAL DU TRI

DÉVELOPPEMENT LOCAL

VIE PRATIQUE

PETITE ENFANCE



CÔTES DE MEUSE | WOËVRE
communauté de communes



Collectivités asphyxiées

L'État a décidé de réduire de 30% d'ici à 2017 les dotations aux communes et aux intercommunalités. Toutes les collectivités ne sont pas touchées de la même façon. Les codecom sont fortement impactées, leurs finances sont fragilisées et les services menacés. La limite du supportable a été franchie, et les élus (ruraux en particulier) sont plus que jamais mobilisés comme l'ont montré les manifestations dans la Meuse le 14 juillet et le 19 septembre 2015.

La prise de conscience de l'opinion publique évolue, la population a compris qu'elle était directement concernée et commence à soutenir ses élus ruraux : c'est indispensable !

Après la rentrée qui s'est bien déroulée sur nos 4 sites scolaires, la codecom prépare 2016 avec 2 dossiers importants :

- l'amélioration du haut débit : le Conseil départemental a modifié sa politique pour privilégier la fibre optique. Il nous faut encore davantage de solidarité financière pour nos secteurs ruraux, de la garantie des financements de nos partenaires et des opérateurs ;
- l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) qui permettra aux propriétaires de bénéficier d'aides de l'État, de la Région et du Département pour la rénovation de logements et maisons pour les 3 années à venir. Des questionnaires pour identifier les projets seront distribués à tous les habitants dans les jours qui viennent. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la codecom ou du maire de votre commune, qui assure un service de proximité tant qu'il le peut !

le Président,
Sylvain Denoyelle



SOMMAIRE

P.03 // ACTUALITÉS

Rentrée scolaire 2015/2016
Local commercial à louer

P. 04 // LE JOURNAL DU TRI

Le point sur la méthanisation
En bref...
Rappel sur les règles de tri

P. 07 // HYDRAULIQUE

Zoom sur nos cours d'eau

P. 08 // DÉVELOPPEMENT LOCAL

Amélioration dans l'habitat des particuliers
Concours photos
Projet de Paysage des Côtes de Meuse
Développement économique

P. 10 // VIE PRATIQUE

Zoom sur la médiathèque

P. 11 // PETITE ENFANCE

Les actualités de la crèche Pirouette
Le RAM et ses animations

P. 12 // AGENDA DES MANIFESTATIONS



Fresque créée cet été par les enfants du centre de Loisirs de Vigneulles.

ACTUALITÉS

Local commercial à louer!

Un local commercial de 60 m², situé à Vigneulles, près de la place Taylor est à louer, il est disponible de suite.

Il comprend au rez-de-chaussée :

- un espace commercial,
- un bureau,
- un wc,
- une réserve atelier.

Libre tout de suite

- Loyer : **526 € / mois**
- Chauffage électrique

526 € / mois



Contact :
CODECOM COTES DE MEUSE WOËVRE :
☎ 03 29 90 00 60

Rentrée scolaire 2015/2016

La rentrée scolaire est marquée par une légère baisse des effectifs par rapport à l'année précédente.

Elle est marquée également par la fermeture d'une classe sur l'école de Saint-Maurice-sous-les-Côtes au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal « Sous Les Côtes » (Hannonville-sous-les-Côtes, Thillot et Saint-Maurice-sous-les Côtes).

554 ÉLÈVES RÉPARTIS SUR 4 ÉCOLES

La codecom Côtes de Meuse/Woëvre dans le cadre de sa compétence scolaire, est en charge de la gestion de quatre écoles (bâtiments, restauration scolaire, accompagnement dans les transports scolaires, services d'accueil périscolaire). Cette rentrée scolaire, les effectifs sont les suivants :

ÉCOLE D'APREMONT



ENFANTS

répartis sur 5 classes

ÉCOLE DE GÉVILLE



ENFANTS

répartis sur 5 classes

ÉCOLE DE SAINT-MAURICE (RPI)*



ENFANTS

répartis sur 3 classes

ÉCOLE DE VIGNEULLES



ENFANTS

répartis sur 11 classes

* Les écoles de Thillot et Hannonville sont gérées directement par la codecom de Fresnes.

5%

C'EST LA BAISSÉ D'EFFECTIF
PAR RAPPORT À LA RENTRÉE
2014/2015!





L'entreprise ENERZIA 55 basée à Géville.

Point sur... la méthanisation

La méthanisation est le processus naturel biologique de dégradation de la matière organique en absence d'oxygène. Il se produit naturellement dans certains sédiments, les marais, les rizières, ainsi que dans le tractus digestif de certains animaux : insectes (termites) ou vertébrés (ruminants...).

En milieu sans oxygène, la matière organique dégradée est principalement transformée en biogaz (à plus de 90 %). La maîtrise de la méthanisation permet de produire du méthane à partir de certains éléments polluants. La méthanisation joue un rôle important dans le cycle du carbone et pourrait contribuer aux modifications climatiques.

Plus précisément, nous avons sur notre territoire un exemple concret de la mise en place de la méthanisation sur la **commune de Géville, l'entreprise ENERZIA 55**. Les travaux ont démarré en mai 2014 et la mise en service a commencé en début d'année 2015. L'installation a été inaugurée le 30 juin dernier. Tout le processus a été clairement expliqué. C'est donc une **valorisation totale des matières organiques fermentescibles** sur site:

des effluents d'élevage (lisier, fumier), des déchets agricoles, des plantes énergétiques, des résidus industriels, des boues, des graisses... tout en réduisant les émissions olfactives. **Leur décomposition par fermentation produit du biogaz, une énergie particulièrement écologique**, dite renouvelable.

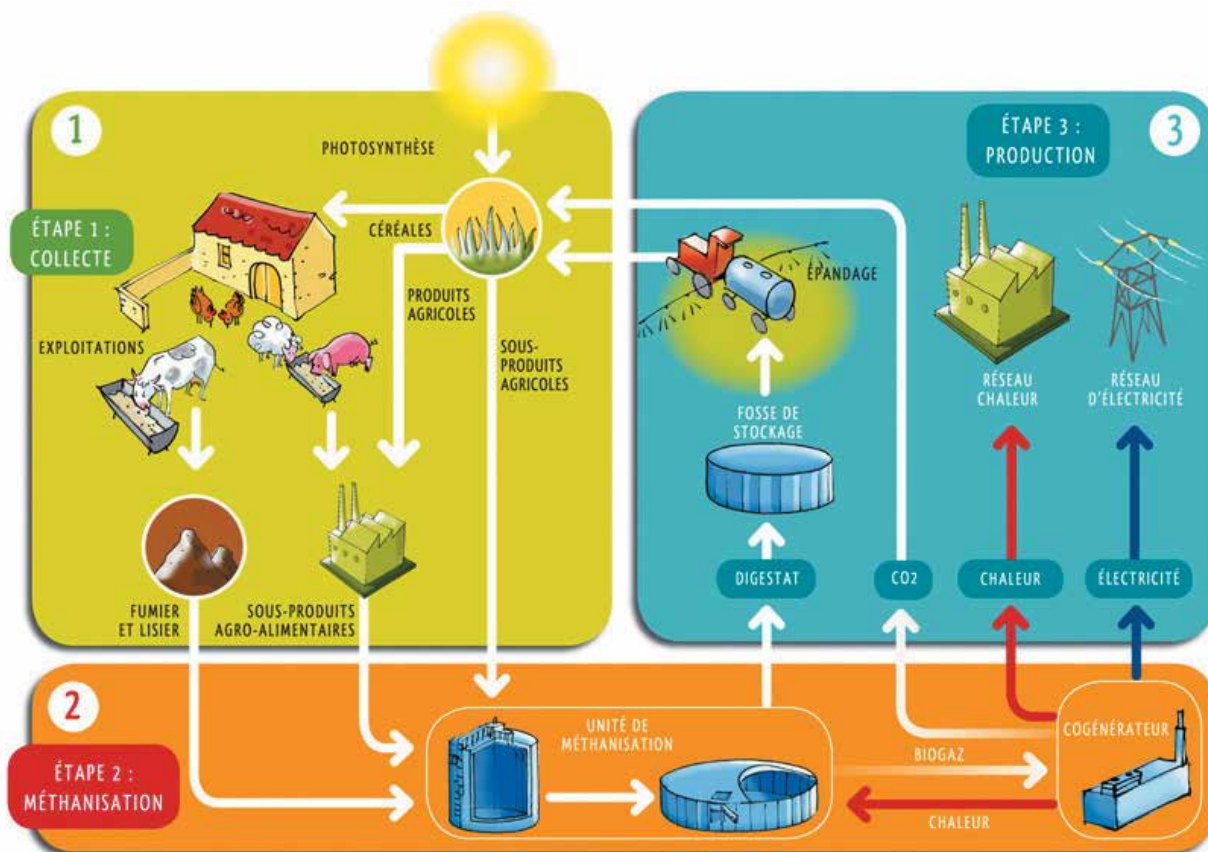
La chaleur renouvelable de l'unité de cogénération servira à deux utilisations : concentration du digestat afin de produire un fertilisant à haute valeur agronomique et séchage de fourrages.

Pour plus de détails, visitez les sites :

> www.envitec-biogas.fr

> www.youtube.fr, mots clés : méthanisation Enerzia 55

SCHÉMA DE MÉTHANISATION



Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) 2015



Comme tous les ans, arrive bientôt dans nos agendas la SERD!! Et oui cette année elle aura lieu du 21 au 29 novembre 2015.

Rappelons que la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets est une initiative visant à promouvoir la mise en œuvre d'actions de sensibilisation à la gestion durable des ressources et des déchets durant une même semaine. Elle encourage les autorités publiques, entreprises privées, société civile ainsi que les citoyens à s'impliquer!

Les objectifs sont nombreux. Il s'agit surtout de sensibiliser aux stratégies de réduction des déchets, de réutilisation (ou réemploi)

des produits et de recyclage des matériaux; évaluer l'impact des actions de communication sur le changement effectif de comportement en matière de consommation et de gestion des déchets.

La finalité est donc la prévention des déchets. Les 5 grands types d'actions de la réduction des déchets sont portés par la SERD :

- Prévention du gaspillage alimentaire
- Réemploi / réparation / réutilisation
- Promotion du compostage
- Prévention des déchets : éco-conception, lutte contre le suremballage et les produits jetables...
- Prévention des déchets dangereux.

Nouveaux tarifs REOM



Les tarifs Redevance Ordures Ménagères (REOM) ont changé depuis janvier 2015. En effet, les deux anciennes codecom n'avaient pas la même méthode de calcul. La réglementation impose à la Codecom Côtes de Meuse/Woëvre d'appliquer un tarif unique de redevance sur tout le territoire.

Les tarifs de la redevance ont évolués également pour les raisons suivantes :

- Pour optimiser le service Ordures Ménagères de la codecom et entres autres, pour que tous les usagers du territoire aient accès à une déchetterie proche de leur habitation, il a fallu passer des conventions avec des déchetteries hors territoire. C'est le cas pour la déchetterie de Chauvencourt, Bernécourt, Charey et récemment Vignot. L'accès aux déchetteries engendre un coût supplémentaire à la codecom, puisque la facturation se fait au nombre total d'habitants susceptibles d'utiliser le service déchetterie.
- Pour toute activité liée à la gestion des déchets : collecte, transport, stockage sur les Ordures ménagères, le tri et les déchetteries, il existe au niveau de l'état français la TGAP : la **Taxe Générale des Activités Polluantes**. Cette TGAP de 2014 à 2015 a augmenté de 24 à 32€.

• La codecom a perdu des recettes concernant le recyclage, la valorisation du tri, car encore trop souvent le tri n'est pas fait correctement sur le territoire. Les refus de tri ont augmenté de 5% et de ce fait, les performances de la collectivité sont diminuées.

Restons vigilants !



Composteurs à prix réduits à la codecom



N'oubliez pas que la codecom propose des composteurs bois et plastique à prix réduits!

Pour vous aider à fabriquer votre compost, la codecom propose à tous les habitants des composteurs en bois (300 L et 600 L) et plastique (400 L et 600L) résistants et faciles d'usage à des prix attractifs. Vous bénéficierez gratuitement d'un bio-seau afin de transporter vos déchets et d'un aérateur pour remuer dans le composteur, ainsi qu'une petite documentation technique.

Pour connaître les techniques de compostage et les modalités d'achats, RDV à la codecom de Vigneulles ou contactez notre agent :

📞 Hélène LECLERE au 03 29 90 69 09
 @ environnement@cc-cotesdemeuse-woevre.fr

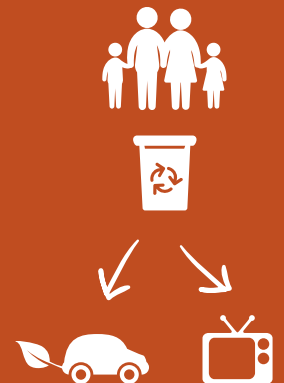
Rappel des règles de tri sur la codecom

Il est important que nous rappelions les règles de tri, car encore trop souvent des erreurs dans nos sacs jaunes sont constatées et notre performance en termes de tri des emballages diminue !

Il est vrai que chaque territoire a ses propres règles: soit tous les flux sont séparés, soit tout est mélangé, dans les sacs de tri ou bornes, mais il faut retenir les règles suivantes :



BON À SAVOIR !

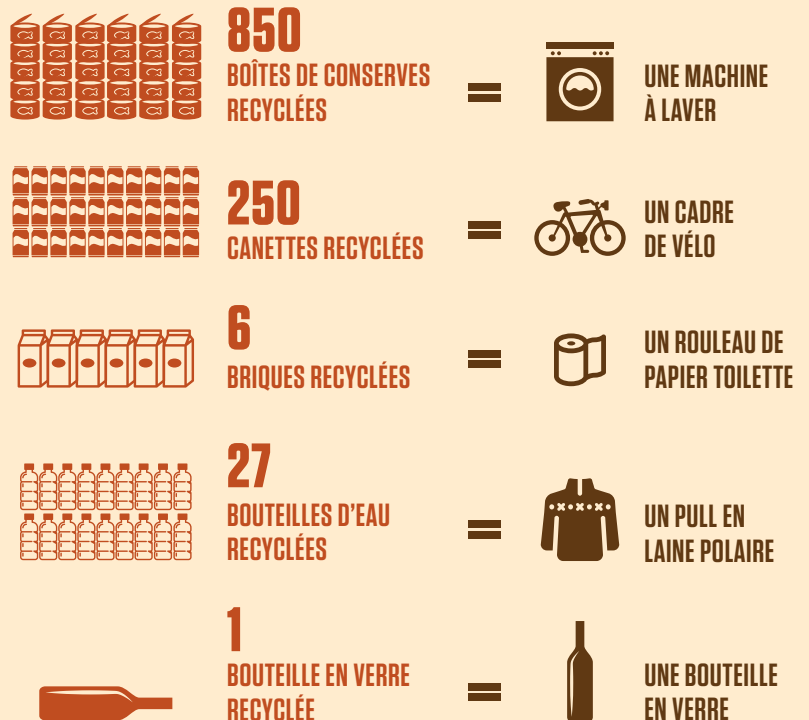


Une famille de 4 personnes qui trie ses emballages, permet d'éviter l'émission de 115 kg de CO₂ chaque année, soit l'équivalent de 717 km en voiture et d'économiser 688 kwh soit l'équivalent de 4590 heures de télévision.

Ce sont par ailleurs, autant de pétrole, sable ou minerai de fer qui ne seront pas prélevés sur nos réserves terrestres.

TRIER DONNE UNE SECONDE VIE !

Source Eco-Emballages



Zoom sur nos cours d'eau

L'entretien et la restauration des cours d'eau est une des compétences de la codecom. Les programmes de restauration des cours d'eau sur le territoire vont redémarrer et ces opérations très structurées demandent des techniques particulières.

QU'EST CE QU'UN COURS D'EAU ?

Une définition précise n'est pas simple, mais une définition officielle a été rédigée dans le projet de la loi Biodiversité de cette année. Elle est fondée sur un des trois critères suivant : « Constitue un cours d'eau, un écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant la majeure partie de l'année. L'écoulement peut ne pas être permanent compte tenu des conditions hydrologiques et géologiques locales ».

ENTRETIEN RÉGULIER DU COURS D'EAU : VOS DROITS ET DEVOIRS

Les opérations d'entretien et de restauration visent à préserver et à améliorer la capacité auto-épuratrice des cours d'eau. En effet, **un ruisseau en bon état est capable de réduire naturellement une quantité limitée de pollution** émise à un endroit donné. Deux éléments principaux doivent donc exister : un lit diversifié pour un bon écoulement et une bonne oxygénation et des berges structurées, avec une ripisylve diversifiée pour le maintien des berges.

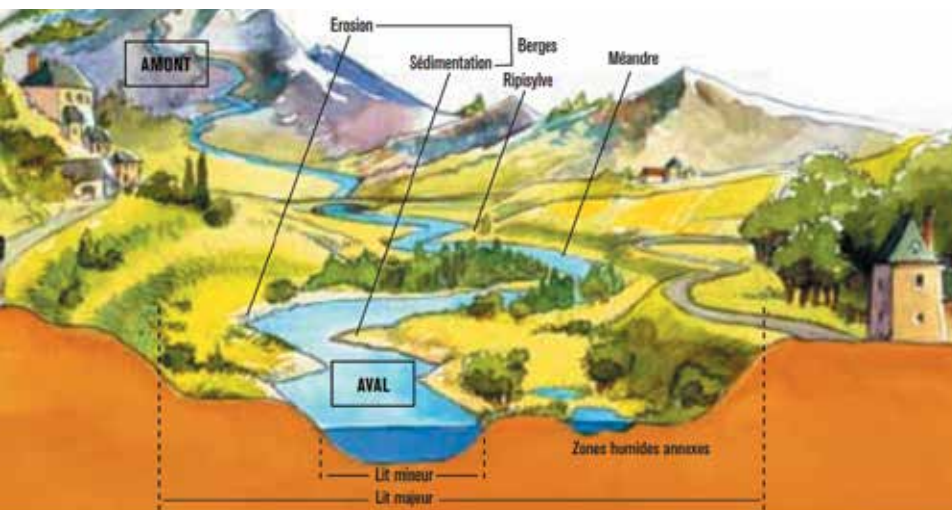
Les cours d'eau non domaniaux sont régis par le droit privé. En tant que riverain, vous êtes propriétaires du fond et des berges jusqu'à une ligne supposée tracée à l'axe du cours d'eau. Dans le Code de l'Environnement, il est précisé que les droits et devoirs portent sur : l'enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, l'élagage ou recépage de la végétation des rives et le faucardage localisé.

LA RESTAURATION DES COURS D'EAU : UNE DÉMARCHÉ ENCADRÉE PAR LA DIG

Malgré ce devoir d'entretien, on constate sur notre territoire que ce soit l'Yron, le Rupt de Mad ou la Creüe et ses affluents que cela ne suffit pas. C'est pourquoi, **dans l'intérêt de tous, un maître d'ouvrage doit se substituer aux manquements des riverains afin de mettre en place des travaux plus conséquents**. Pour les cours d'eau cités précédemment, c'est la codecom Côtes de Meuse/Woëvre qui est en charge de les réaliser.

Pour ce faire, la **codecom fait une demande de Déclaration d'Intérêt Général (DIG)** soumise à enquête publique. Cette DIG permet l'engagement d'argent public sur les biens privés et surtout le libre accès aux parcelles aux agents et entreprises en charge des travaux pour la réalisation de missions d'étude, de surveillance et des travaux. Cette procédure est très longue et peut durer entre 6 et 12 mois.

Une entreprise spécialisée et compétente dans l'aménagement des cours d'eau est mandatée. Tous les travaux lourds comme les plantations en bord de berges, clôtures, etc... font l'objet d'une convention avec l'accord des propriétaires, sur simple volontariat.



La rivière et son bassin versant - © Dominique Charron

EXEMPLE : LA RESTAURATION DU RUPT DE MAD

La première campagne de travaux de restauration du Rupt de Mad côté Meuse a démarré en 2003, sur un linéaire de 40 km. Elle s'est poursuivie entre 2006 et 2011 en intégrant le traitement de la végétation, des plantations sur 6 km de berges et des poses de clôtures et abreuvoirs sur 2 km de berges. Depuis 2011, un travail d'entretien « coup par coup » est réalisé, mais il est grand temps de reprendre des travaux plus conséquents.

Après la mise en place de la nouvelle DIG, en 2016, les travaux de restauration vont redémarrer du côté Petite Woëvre, sur le Rupt de Mad, côté Broussey, Xivray et d'autres secteurs plus ponctuels déjà définis. Côté Vigneulles, l'étude sur la Creüe est revenue à la codecom et la Seigneulles va aussi être prise en compte pour l'entretien.



Le Rupt de Mad avant les travaux

1



Travaux de plantation sur 6 km

2



Le Rupt de Mad après les travaux

3

L'OPAH, ça consiste en quoi ?

Vous voulez réduire votre facture de chauffage, adapter votre logement à votre état de santé ou faire d'autres travaux d'amélioration, cette opération vous concernera peut-être.

Sur une durée de trois ans, l'OPAH est un dispositif qui comprendra :

- des aides financières pour les travaux ;
- des conseils pour établir votre programme de réhabilitation ;
- un accompagnement pour réaliser les démarches.



CHANGEMENT DE FENÊTRES VÉTUSTES

UN EXEMPLE : UN ADULTE AVEC UN ENFANT À CHARGE HABITE UNE MAISON DE VILLAGE DE 130 M² ET CONNAÎT DES PROBLÈMES DE CHAUFFAGE.

LE PROJET : REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE, ISOLATION DES COMBLES PERDUS ET CHANGEMENTS DES DERNIÈRES FENÊTRES VÉTUSTES.

MONTANT DES TRAVAUX : 17 278 € TTC

AIDES* CUMULÉES : 12 760 €

*ANAH, DÉPARTEMENT, PRIME HABITER MIEUX

Amélioration de l'habitat

UNE CONTINUITÉ DES ACTIONS

QUI DÉBOUCHERA SUR UNE OPAH EN 2016

Cette année la codecom a poursuivi ses campagnes d'aides à l'habitat des particuliers, en l'occurrence la campagne d'aide aux ravalements de façades privées et celle en faveur des économies d'énergies.

Pour aller plus loin, elle s'est également portée candidate à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). La dernière a en effet plus de 10 ans.

Comme son nom l'indique, cette opération a pour objectif premier d'améliorer l'habitat ancien en encourageant les propriétaires privés à réaliser des travaux. Elle se décompose en deux phases :

PHASE 1 EN 2015

établir un diagnostic préalable du territoire et définir des objectifs et des moyens d'actions.

PHASE 2 DÈS 2016

d'une durée de trois ans. Concrétiser des projets de propriétaires.

Elle en a confié la réalisation aux Centres d'Amélioration du Logement de Meuse et de Meurthe-et-Moselle (CMAL 55 et CAL 54).

Pour mener à bien cette mission, une grande enquête Habitat à destination des propriétaires, est organisée courant octobre vous sera adressée dans votre boîte aux lettres.

Cette enquête confidentielle, revêt une importance particulière car elle permettra d'évaluer les projets de réhabilitation et de déterminer les aides publiques qu'il conviendra de réserver pour le territoire.

À vos crayons !

2 - Volet Propriétaire de logements loués ou vacants

Enquête Habitat - CC Côtes de Meuse Woëvre

VOS COORDONNÉES :

NOM - prénom : _____ Adresse : _____ Téléphone : _____ Commune : _____ Mail : _____

1 - Volet Propriétaire occupant

1 - Vos coordonnées :

Année de naissance : _____ Nombre total d'occupants du logement : _____ Nombre d'enfants à charge : _____

D'après votre revenu fiscal de référence 2013, êtes-vous en-dessous des plafonds de base? Oui Non

Nombre d'occupants du logement	1	2	3	4	5	Par personne en +
Plafond à ne pas dépasser	14.300 €	20.913 €	25.152 €	29.384 €	33.613 €	+ 4.239 €

Si oui, êtes-vous en-dessous des plafonds majorés? Oui Non

Nombre d'occupants du logement	1	2	3	4	5	Par personne en +
Plafond à ne pas dépasser	18.322 €	26.811 €	32.342 €	37.669 €	43.117 €	+ 5.431 €

2 - Les caractéristiques de votre logement :

Années de construction	Type de logement	Chauffage	Energie utilisée	Coût annuel chauffage en €
<input type="checkbox"/> Avant 1949	<input type="checkbox"/> Maison ancienne	<input type="checkbox"/> Chauffage central	<input type="checkbox"/> Fuel	
<input type="checkbox"/> Entre 1950 et 1974	<input type="checkbox"/> Pavillon	<input type="checkbox"/> Tout électrique	<input type="checkbox"/> Gaz	
<input type="checkbox"/> Entre 1975 et 1999	<input type="checkbox"/> Appartement/ cbi	<input type="checkbox"/> Age installation : _____	<input type="checkbox"/> Bois	
<input type="checkbox"/> Après 1999	<input type="checkbox"/> Ferme	<input type="checkbox"/> Autre : _____	<input type="checkbox"/> Autre	
		No pièces principales : _____		

3 - Vous y envisagez des travaux, lesquels ?

Des travaux d'amélioration de l'habitat

- Création d'un WC
- Création d'une salle de bains
- Mise aux normes électriques
- Réfection de toiture
- Ravalement de façade

Des travaux d'adaptation du domicile

- Pose d'une douche adaptée
- Pose de WC adaptés
- Installation d'une montre-escaliers

Des travaux d'économies d'énergies

- Création de chauffage central
- Nouvelle chaudière
- Remplacement des fenêtres
- Isolation du toit
- Isolation des murs extérieurs

Autres travaux ou questions (préciser) : _____

Antez-vous déjà bénéficié des aides de l'Anah? oui non. Si oui, indiquer l'année : _____

A retourner au Centre d'Amélioration du Logement 12 rue de la Monnaie BP 60315 - Sarrebourg

L'enquête est confidentielle et ne vous engage rien. Cette enquête n'est pas un formulaire de demande de subvention.

Renseignements :
 CMAL 55: 03 29 79 23 10
 CAL 54: 03 83 30 80 60



Avancée du Projet de Paysage des Côtes de Meuse



Concours photos, prolongation

Le concours photos organisé par les Communautés de Communes Côtes de Meuse/Woëvre et Canton de Fresnes est prolongé **jusqu'au 31 novembre 2015**.

Postez vos photos en format informatique sur la thématique « Les Côtes de Meuse comme on ne les a jamais vues ! »

3 LOTS SONT À GAGNER !

- > un vol en ULM,
- > un repas du terroir pour 2 personnes,
- > un panier de produits locaux

Vous trouverez les informations sur l'inscription et le règlement de participation sur les sites Internet des Communautés de Communes : www.cc-cotesdemeuse-woevre.fr et www.codecomfresnes.com

Le 1^{er} septembre dernier s'est tenu un comité technique au restaurant « Les Pieds dans le lac » situé sur la base de loisirs du Colvert à Bonzée. L'objectif était de travailler avec les acteurs du territoire sur les pistes d'actions issues des 4 axes stratégiques qui sont ressortis du diagnostic réalisé par le bureau d'étude.

AXE 1 « CULTIVER LES CÔTES DE MEUSE »

Les actions majeures concernent les enjeux liées au foncier, à l'entretien et la valorisation du bois et des haies, à la commercialisation/valorisation des Labels de qualité, et enfin à la formation.

AXE 2 « HABITER LES CÔTES DE MEUSE »

Il était question de réfléchir à une stratégie commune de développement urbain qualitatif sur l'ensemble du territoire tout en gardant la spécificité des villages, mais aussi de chercher à préserver et valoriser le cadre de vie local.

AXE 3 « VALORISER LA NATURE DES CÔTES DE MEUSE »

Les actions en lien avec la protection des espaces naturels remarquables, avec le maintien des continuités écologiques, et le développement d'un tourisme vert sont ressorties.

AXE 4 « DÉCOUVRIR LES CÔTES DE MEUSE »

Il était question de la valorisation de la diversité et de la richesse des Côtes de Meuse, du développement de la connaissance du territoire, de l'organisation des acteurs du tourisme et de l'offre touristique.

Un second comité technique aura lieu courant octobre. Il aura pour but d'identifier et de prioriser des actions. Ce programme d'actions sera ensuite proposé au comité de pilotage qui étudiera les possibilités de mise en œuvre.

Si cette démarche vous intéresse vous pouvez contacter l'agent en charge du dossier pour lui faire part de vos questions ou de vos avis :

Coralie JOURDIER, agent de développement local

☎ 03 29 90 00 63

@ developpementlocal@cc-cotesdemeuse-woevre.fr



Développement économique

Dans le cadre de la Convention avec l'association Alexis Lorraine, la codecom souhaite mettre en place des actions en lien direct avec les acteurs économiques de son territoire. La première étape est la rencontre avec les entrepreneurs avec pour objectif d'identifier les projets naissant.

Rendez-vous le vendredi 20 novembre à 19h30 en mairie de Vigneulles-lès-Hattonchâtel pour une réunion d'informations.



L'intercommunalité invite les entrepreneurs pour :

- Se rendre compte de la perception/connaissance de l'intercommunalité par les chefs d'entreprises
- Mieux accompagner les chefs d'entreprises

Le vendredi 20 novembre à 19h30,
 en Mairie de Vigneulles Les Hattonchâtel
 25 bis, rue Raymond Poincaré
 Contact : 03 29 90 00 63 - Mme Coralie JOURDIER

VIE PRATIQUE



Médiathèque intercommunale

Les changements de la rentrée

Chantal Mischler est désormais secondée par Sarah Letellier dans ses missions de bibliothécaire. Elles sont assistées par 10 bénévoles dynamiques qui seront heureuses de vous accueillir à la médiathèque aux jours et horaires suivants :

- Le lundi** de 16h30 à 18h30.
- Le mardi** de 16h00 à 18h00.
- Le mercredi** de 14h00 à 18h00.
- Le jeudi** de 16h30 à 18h00.
- Le vendredi** de 16h30 à 18h00.

La première semaine des vacances scolaires et tout le mois de juillet.

La médiathèque met à votre disposition **5 000 ouvrages et une douzaine de titre de périodiques** enfants ou adultes. Toute l'équipe vous propose régulièrement des ateliers ou des animations pour petits et grands !

Inscription & tarifs

- > Tarif individuel : 6 € /an
- > Tarif association : 20 € /an
- > Gratuit pour les moins de 18 ans !

MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE (dans l'enceinte du groupe scolaire S. VEIL)
 67, rue Raymond Poincaré • 55 210 VIGNEULLES LES HATTONCHATEL

☎ Chantal & Sarah au 03 29 89 30 71
 Céline, coordinatrice enfance jeunesse au 03 29 90 00 64
 @ www.cc-cotesdemeuse-woevre.fr (rubrique : vie pratique)



L'équipe de la médiathèque pour vous accueillir !



Sortie à la médiathèque.

PETITE ENFANCE



C'est la rentrée pour Pirouette !

Après sa période de fermeture estivale le centre multi accueil Pirouette a réouvert ses portes le lundi 24 août aux enfants et familles.

Cette année ce ne sont pas moins de 16 enfants, fréquentant la structure de façon régulière ou occasionnelle, qui ont fait leur rentrée à l'école maternelle, certains reviendront y faire un petit tour lors des vacances scolaires, nous leur souhaitons à tous une très bonne continuation dans leur nouvelle vie d'écolier ! Et en parallèle nous souhaitons la bienvenue aux 6 nouveaux enfants qui ont intégré la structure ces dernières semaines. **5 futurs bébés sont attendus tout au cours de l'année.**

La terrasse de la crèche a fait peau neuve !

En effet des aménagements ont été réalisés au cours de ces derniers mois et d'autres sont imminents. Le sol de la terrasse a été recouvert d'un revêtement amortissant en caoutchouc pour le confort et la sécurité des enfants, le jardin situé sur le derrière de la structure a été délimité et mis en gazon et nous attendons d'ici très peu de temps l'installation d'un voile d'ombrage sur la partie terrasse qui permettra aux enfants d'y avoir plus facilement accès notamment les jours de grand soleil.

Côté animation...

Chantal de la médiathèque continue à faire régulièrement voyager nos petits rêveurs à travers ses racontes-tapis. En partenariat avec le Relais Assistants Maternels, les enfants du centre multi-accueil participent à des activités diverses telles que des parcours pied nus ou de psychomotricité, des animations sur les fruits de saison. Après un temps de jeux dans la salle, les enfants ont découvert et appris à reconnaître différents fruits : melon, raisin, pommes, poires, quetsche, bananes... Ils les ont ensuite pelés, épluchés, pressés, découpés et goûtés ! Ils sont repartis avec une salade de fruits pour le dessert. **Une belle rencontre entre les enfants et les professionnelles !**

Les temps forts calendaires sont organisés, comme la chasse aux œufs de Pâques, Carnaval et ses beignets, la Chandeleur et ses crêpes, la fête de Noël...



Atelier « Découverte des fruits de saison »

Le RAM fait sa fête

Le Relais Assistants Maternels fête la Journée Nationale des Assistants Maternels le samedi 21 novembre 2015 à la salle des fêtes d'Apremont-la-Fôret.

Un atelier créatif sera proposé aux assistantes maternelles de 9h30 à 12h30, suivi d'un repas avec la société « l'atelier créatif et l'événementiel ». L'occasion de venir découvrir de nombreuses techniques de scrapbooking par le biais de la réalisation d'un album photo... support à présenter pourquoi pas aux familles avec les photos des animations du relais. **Une belle journée en perspective en leur honneur !**

Vous souhaitez avoir plus d'informations, veuillez contacter Émilie REOT, animatrice du RAM (Relais Assistants Maternels),
 ☎ 07 89 83 23 70
 @ am.cc.cotesdemeuse.woevre@gmail.com

Centre multi-accueil Pirouette,
 Cécile METADIER, directrice
 ☎ 03 29 90 95 89
 @ cma.pirouette55@gmail.com

AGENDA DES SORTIES ET MANIFESTATIONS

Les associations peuvent nous faire part de leurs manifestations ou actions, tout au long de l'année, en contactant la codecom.



RANDONNÉES

De nombreuses randonnées sont organisées par le Club des Côtes et les Amis des Côtes tout au long de l'année. Pour connaître les dates et lieux, rdv sur la page Internet de chaque association sur le site Internet de la codecom www.cc-cotesdemeuse-woevre.fr/ à la rubrique « Agenda ».



SORTIES NATURE

Le Conservatoire des sites naturels lorrains organise des sorties sur différentes thématiques. Vous pouvez retrouver les informations sur les sites Internet www.cren-lorraine.fr/ à la rubrique « Agenda ».



ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

La Grange Théâtre propose des spectacles et des découvertes artistiques. Retrouvez toute la programmation sur le site Internet www.lagrangetheatre.fr/ à la rubrique « saison 2015/2016 »

MANIFESTATIONS SUR LE TERRITOIRE

Fête du Poisson à l'étang de Lachaussée

33^e édition de la manifestation annuelle au Domaine du Vieux Moulin à Lachaussée. Du dimanche 18 octobre au dimanche 15 novembre 2015. Toute la programmation sur www.etang-de-lachaussée.com



Fêtes patronales

Dimanche 8 novembre à Saint Benoît et Billy.
Dimanche 22 novembre à Hattonchâtel.

Bourse aux jouets

Dimanche 8 novembre à la salle Saint-Rémy de Vigneulles.
Organisé par l'association la Mirabelloise.

Fête de la Saint Nicolas

Samedi 5 décembre à Hattonville.

Marché Bio

Jeu 10 décembre à Vigneulles-les-Hattonchâtel.
Organisé par l'AMAP Sous les vignes.

Marché de Noël

Dimanche 13 décembre à salle polyvalente située sur la place du Champs de Foire à Vigneulles-les-Hattonchâtel. Organisé par l'association la Mirabelloise.



« Raconte tapis » à la médiathèque

À LA MÉDIATHÈQUE DE VIGNEULLES

La médiathèque intercommunale est située au sein du groupe scolaire Simone Veil, au 67 rue Raymond Poincaré à Vigneulles.
Rappel des horaires et jours d'ouverture en page 10!

L'heure du conte

Mercredi 2 décembre de 15h à 15h45.
Pour tous les enfants de 2 à 5 ans. 1 € par enfant.

« Contes d'Afrique » par Chyc Polhit

Vendredi 4 décembre à 18h30. Spectacle tout public.
3 € par personne (boissons et petits fours compris !)

Raconte tapis

Mardi 8 décembre de 10h à 10h45. Réservé pour les tous petits et leurs nounous ! Entrée libre.

Atelier parents/enfants spécial Noël

Mercredi 16 décembre de 14h30 à 16h30. 2 € par enfant (goûter compris !).

Exposition sur les pirates

Du 26 novembre au 22 décembre. Pour enfants et adolescents.
Entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Plus d'informations au 03 29 89 30 71

bibliotheque.vigneulles@live.fr

MANIFESTATION HORS INTERCOMMUNALITÉ

Spectacle suivi d'un débat à Saint-Mihiel

Dans le cadre des actions de soutien à la parentalité, les partenaires du réseau de l'adolescent en Meuse vous présentent :



Côtes de Meuse/Woèvre le mag' - octobre 2015 - n°6 - 3500 exemplaires
Ce document est imprimé sur du papier recyclé.

Responsable de la rédaction et de la publication : Sylvain DENOYELLE

Rédaction : les élus et les agents de la Communauté de Communes Côtes de Meuse/Woèvre

Crédit photos : codecom Côtes de Meuse/Woèvre, Isabelle Bomey, Adelphe, Fotolia

Conception graphique et mise en page : Isabelle Bomey - isabomey.tumblr.com

Impression : Novaprint - Verdun.